



Envoyé en préfecture le 02/02/2023

Reçu en préfecture le 02/02/2023

Publié le 26/02/2023

ID : 095-219505294-20230127-20230103-DE

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Pontoise
Canton de l'Isle Adam

COMMUNE DE RONQUEROLLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
23/01/2023
Date d'affichage
23/01/2023
Nombre de conseillers

N° 20230103

SEANCE DU 27 JANVIER 2023

En exercice : 14

Présents : 08

Votants : 10

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi vingt-sept janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur DUHAMEL Jean-Marie, maire,

Étaient présents : M. DUHAMEL Jean-Marie, M. BOURCIGAUX Jean, M. BORDIN Ary, M. DESCAMPS Alain, M. DUBUT Charles, Mme LOPES Maria, Mme PETIT Christine, PINSSON Franck,

Étaient absents excusés : COACHE Jean-Jacques donnant pouvoir à Mme LOPES Maria, M. PREMEL Patrick donnant pouvoir à Mme PETIT Christine, Mme BODEREAU Anne-Sophie, M. DUBOIS Bruno, Mme LOVINSKY Saleha, M. MACHET Jean-Jacques,

Secrétaire de séance : M. BOURCIGAUX Jean.

Avis sur le plan d'épandage de digestats sur le territoire de Ronquerolles par la société OISE AU VERT

Après avoir pris connaissance du dossier de consultation du public (ouverte du 17 janvier au 13 février 2023) sur la demande d'enregistrement et d'épandage présentée par la Société SAS OISE AU VERT en vue de construire et d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Chambly et d'épandre les digestats sur le territoire de 15 communes et 5 communes du val d'Oise, le conseil municipal donne, à l'unanimité, un avis défavorable sur la partie pour lequel il est consulté, c'est-à-dire le plan d'épandage.

M le Maire est habilité à procéder et à prendre tout acte afférent à la bonne exécution de la présente délibération et à notifier la présente délibération aux services de l'état de l'Oise et du Val d'Oise.

Fait et délibéré à Ronquerolles, le 27 janvier 2023

Le Maire

Jean-Marie DUHAMEL

